



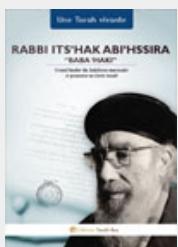
Traité Maasserot

Michna 3 - Chapitre 4

הנוטל זיתים מן המעתן,
טובל אחד אחד במלח ואוכל.
אם מלח ונתן לפניו, פיב.
רבי אליעזר אומר:
מן המעתן הטהור פיב,
ומן הטעמאות פטור,
מן ששהוא מחייב את המזותר:

Si l'on prend des olives du réservoir, on peut les tremper une à une dans le sel et les manger, mais s'il en sale plusieurs et les met devant lui, il faut en prélever les dîmes. Rabbi Eli'ézer dit : s'il en prend du réservoir pur, il y est soumis ; de l'impur, il en est exempt car il remet le reste.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"



Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions